CORONAVIRUS - CRISE SANITAIRE ORDONNANCE: GESTION DES CONGES

SCANDALEUX !!!!

Zone OUEST

Les 9 et 10 avril 2020 étaient diffusées aux agents de la Préfecture, des souspréfectures, du SGAR, du SGAMI ... des notes relatives à la gestion des congés sur la période de confinement mais également pour les congés d'été....



Rennes, le 9 avril 2020

La Préfète

Madame la préfére débégule leur le socrétaire général aux affaires régionales Mesilianes et Messècurs les sous-préfére, divoctuurs et chefs de services.

OBJET : Prise des congés dans le cadre de la gestion de crise liée à la passitimie de COVID-19

Nous vivons collectivement une période « hors normes » qui mobilise toutes les fireres de la Nation et plus particulièrement les services de l'État. En préfectuse d'Ille-et-Vilaire, dans les sous-préfectures, su sein du SCAR, du SGAMI et de l'État. Major de la zone, chacune et chacus, en finction de sa mission, de sa situation professionnelle et personnelle, ainsi que des moyens tochiques et organisationnels mis en place y contribuers. Et je tiens à vous en remercier une nouvelle fuis.

consître notre capacité à fains

BÉPUBLIQUE PRANÇAIN PRÉFET DE LA ZUAIT DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OURS!

Rennes, le 10 avril 2020

La Préféte

Comnse a pu le ruppeler la préféte de rosse, mous vivons une période inédite qui engage tentes les forces de la Nation et plus particulièrement l'Etat. Les services de l'État-rosjor de zone et du SGLAMI sont fortement mobilisés un cette période de crise santiaire et chacun d'entre vous, en function de sa mission, de sa situation professionnelle et personnelle y

Le 15 avril 2020, l'ordonnance n° 2020-430, paraissait, indiquant des directives quant à la prise de jours de réduction du temps de travail ou des congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire.

Un texte sorti de nulle part, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation avec aucune OS, ni aucune confédération.



LE SNIPAT dénonce avec fermeté en haut lieu ce passage en force et défend vos droits.